

Rapport général du Forum national sur la Gouvernance d'Internet (FNGI 2020) « Technologies émergentes et développement inclusif au Burkina Faso : enjeux et perspectives pour l'après COVID-19 »		
10/09/2020	Durée : une journée	Lieu : Ouagadougou
ORGANISATEURS	Association IGF-Burkina en collaboration avec la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication (DGTIC)	
TYPE DE RENCONTRE	Forum	
RAPPORTEUR	Dr TRAORE inoussa	
Cérémonie officielle d'ouverture		
Président de cérémonie	Monsieur Anfana TRAORE, Conseiller Technique représentant Madame la Ministre du développement de l'économie numérique et des postes	
Membres du présidium	Monsieur, représentant Monsieur le Président de l'ARCEP	
	Dr Fatié OUATTARA, Secrétaire général de la commission nationale pour l'UNESCO	
	Monsieur Roch Omar BOUGOUMA, Directeur Général des TIC	
Substance des discours	Monsieur Hermann OUEDRAOGO, Président de IGF-Burkina	
<p>1- Mot de Madame la Ministre du développement de l'économie numérique et des postes</p> <p>Madame la Ministre a livré son message en ligne avant l'ouverture officielle de la cérémonie. Elle a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et encouragé tous les acteurs qui œuvrent pour l'organisation de cet évènement annuel depuis 2010. Madame la Ministre a félicité l'Association IGF-Burkina pour la tenue régulière de cet important forum et a insisté sur l'importance de l'appropriation de la gouvernance d'internet par les Burkinabès tout en rappelant que le rôle que joue Internet dans la société n'est plus à démontrer. Avant de conclure, Madame la Ministre a affirmé l'engagement affiché du gouvernement à soutenir les actions de promotion des technologies de l'information et de la communication.</p> <p>2- Mot introductif du Président d'IGF Burkina</p> <p>Monsieur Hermann OUEDRAOGO s'est dit honoré de la présence de tous les participants et a particulièrement salué la présence en ligne de Madame Anja GENGO responsable chargé des Initiatives nationales et régionales au sein du Bureau de IGF monde aux Nations</p>		

Unies. Monsieur OUEDRAOGO a précisé que cette année le forum se passe en ligne et en présentiel du fait de la pandémie de la covid-19 qui secoue le monde entier et aussi le Burkina Faso. Il a rappelé le rôle important des technologies émergentes (intelligence artificielle, blockchain, imprimantes 3D, télétravail, etc.) qui ont permis à certaines institutions de poursuivre leurs activités. Pour la présente édition, une formation Youth IGF sera organisée en plus de la tenue du forum. Avant de clore ces propos, Monsieur OUEDRAOGO a remercié Madame la Ministre et Monsieur le président de l'ARCEP pour leur accompagnement et soutiens multiformes.

3- Mot du Directeur Général des technologies de l'information et de la communication

Monsieur Roch Omar BOUGOUMA, après les salutations d'usage a rappelé la position de l'Afrique face à la pandémie de la covid-19 et a précisé que le thème de cette année découle de la présente réalité. Il affirme que les technologies émergentes ont été un apport important pendant cette crise mondiale, mais tout de même a précisé qu'avec l'essor de ces technologies, il faudrait penser un cadre juridique. Avant de clore ses propos, Monsieur BOUGOUMA a souhaité que les débats soient francs pour des conclusions vraiment pragmatiques.

4- Discours d'ouverture

Monsieur Anfana TRAORE, Conseiller technique représentant Madame la Ministre, a livré le discours d'ouverture officielle. Ce discours, en introduction remercie tous les participants à ce forum, les partenaires, les acteurs de la presse et les maisons de communication pour leurs contributions. Il a invité tous les Burkinabè à vraiment s'approprier la gouvernance d'internet pour que nos besoins soient pris en compte durant les grands débats au niveau régional, africain et mondial. Monsieur TRAORE est revenu sur le bien-fondé de l'implémentation des technologies émergentes (intelligence artificielle, blockchain, internet des objets, etc.).

Pour terminer, Monsieur TRAORE a adressé les remerciements de Madame la Ministre à l'endroit de Monsieur Tontama Charles MILLOGO, Président de l'ARCEP pour son accompagnement sans cesse renouvelé à l'organisation de cet évènement. Il a aussi félicité l'étroite collaboration entre l'Association IGF-Burkina et la DGTIC, ce qui permettra une organisation réussie du FNGI 2020. Souhaitant de fructueux échanges, Monsieur TRAORE a déclaré ouvert le 8^{ème} FNGI.

PANEL : « Technologies émergentes et développement inclusif au Burkina Faso : enjeux et perspectives pour l'après COVID-19 »

Modérateur	Dr SIRI Alain, Secrétaire permanent du Plan national de développement économique et social
Panélistes	Dr BISSYANDE, Enseignant chercheur à l'université Joseph KI-ZERBO et à l'université de Luxembourg
	Pr KABRE Dominique, Enseignant à l'université Thomas SANKARA
	Monsieur OUEDRAOGO Elysée, Conseiller technique du Ministre de la Justice
	Monsieur TIENDREBEOGO P. Martin, Directeur en charge de la Cyber sécurité à l'ANSSI

DISCUSSIONS :

Dr BISSYANDE qui a participé à l'animation du panel en ligne a proposé que chaque acteur du numérique tire des leçons de la crise sanitaire actuelle. Le monde étant un village planétaire, s'est vu divisé par la fermeture des frontières. Seul Internet permettait de travailler et de communiquer. Dr BISSYANDE a souligné que l'interaction entre les différentes parties prenantes dans la gouvernance d'internet est importante car le monde universitaire a besoin qu'on lui soumette les besoins des pays afin d'orienter les différents travaux de recherches vers ces besoins. Le monde universitaire est la base pour préparer les futures compétences, il faudrait vraiment songer à la formation pour avoir un nombre critique de compétences pays ; et pour se faire Dr BISSYANDE souligne qu'il faut garantir l'équité des talents qui existent au Burkina Faso.

Pr KABRE a entretenu l'assistance sur les aspects juridiques liés à l'utilisation d'internet. Il a souligné que la covid-19 a révélé que chaque Etat doit compter sur lui-même, et qu'il est donc important de développer des compétences internes. De nos jours, beaucoup de technologies émergent telles que l'intelligence artificielle, la blockchain, les objets connectés, etc. La question fondamentale qu'il sied de se poser : ne faudrait-il pas un cadre réglementaire pour toutes ces technologies émergentes ? En général, pour ne pas que la réglementation soit un frein à l'innovation, il est préconisé de laisser d'abord la technologie atteindre un certain niveau de maturité, constater son impact sur le pays, la population afin de produire un cadre réglementaire pour éviter les débordements. Pour Pr KABRE une approche transversale voudrait qu'on ait une structure habilitée à réglementer toute technologie émergente qui devrait pénétrer notre cyberspace. Une approche particulière voudrait qu'on évalue la particularité de chaque technologie avant son utilisation ou même durant son utilisation afin de définir l'impact que cela pourrait engendrer. Il faudrait aussi pouvoir situer les responsabilités lorsqu'une technologie sort hors des normes ou compromet la vie privée des populations ou la sécurité de l'Etat. Avant de conclure ses propos, Pr KABRE a proposé qu'une réflexion soit menée autour de la gouvernance de l'internet des objets.

Monsieur OUEDRAOGO a entretenu les participants sur la criminalité à travers internet dans le contexte des technologies émergentes. Le Burkina Faso depuis 2004 a mis à jour son code pénal pour prendre en compte les crimes liés au cyberspace. Le Burkina Faso dispose d'une législation existant sur les crimes perpétrés à travers internet. Vue l'évolution rapide des technologies, il faudrait prévoir une mise à jour régulière de ce code pénal.

Au Burkina Faso, il existe des lois qui touchent différents aspects tels que les données à caractère personnel, les transactions électroniques, etc. Pour qu'une loi soit propice à une technologie, il faut que la loi soit protectrice et neutre.

Pour conclure Monsieur OUEDRAOGO a insisté sur l'existence au Burkina Faso des textes qui régissent le cyberspace mais vu que ces textes ont été établis avant certaines conventions internationales, il faudrait procéder à une actualisation selon ces conventions. Il a aussi préconisé la mise en place d'un mécanisme en vue de fédérer tous les acteurs du domaine de la cyber sécurité.

Monsieur TIENDREBEOGO a communiqué sur les risques liés à l'utilisation des différentes technologies émergentes. Il a précisé que l'utilisation de l'intelligence artificielle, les objets connectés, la blockchain comportent un certain nombre de risques de sécurité. Il a aussi affirmé que tout n'était pas que négatif. A titre d'exemple, il a cité l'intelligence artificielle pour lutter contre les cas d'intrusion dans un réseau ou un système, l'utilisation des objets connectés dans la télémédecine. Monsieur TIENDREBEOGO a insisté sur l'importance d'homologuer toutes les technologies émergentes qui pénètrent le cyberspace national.

En termes de perspectives, un laboratoire d'homologation est en pleine maturation au sein de l'ANSSI et le CIRT-BF est en phase de renforcement.

CONCLUSIONS

RECOMMANDATIONS

- Développer un nombre critique de compétences internes pour nous permettre de réfléchir sur nos besoins propres en matière de technologies
- Fédérer toutes les structures qui interviennent dans la cyber sécurité

Le rapporteur

Dr Inoussa TRAORE
Secrétaire Général de IGF Burkina